

Quelle vérité pour le journalisme ?

Comme un train peut en cacher un autre, derrière l'affaire Cahuzac, l'affaire *Médiapart*. Ce n'est pas une affaire du même ordre, mais elle pose la question de la vérité : quelle vérité pour le journalisme ? Cette question ne date pas d'aujourd'hui mais elle a été relancée par le rôle qu'a joué le journal en ligne dans l'affaire Cahuzac. La justice ayant transformé l'affaire médiatique en affaire judiciaire et Jérôme Cahuzac ayant avoué avoir détenu un compte en Suisse transféré à Singapour, le directeur du journal, Edwy Plenel, a fait entendre sa voix dans diverses stations de radio et au 20h du Journal de France 2. Le fond de son argumentaire : tout le monde pouvait savoir puisque *Médiapart* l'avait dit et l'avait prouvé.

Il est vrai qu'il avait une revanche à prendre, le reste du monde médiatique n'ayant pas suivi les allégations de *Médiapart* et parfois même ayant exprimé des doutes sur la validité des preuves. Après tout, c'est de bonne guerre, *Médiapart* s'étant spécialisé dans le journalisme d'investigation et déclarant, pour tenter de se faire une place dans le monde de l'information : «Nous vous disons ce que les autres ne vous disent pas», il est normal que les autres organes d'information s'en méfient. Interrogé par divers journalistes, Edwy Plenel répond en résumé trois choses : i) nous sommes les seuls à avoir dit la vérité, car les faits ont été avérés par la justice ; ii) tout le monde pouvait savoir puisque nous l'avons dit et prouvé et donc tout le monde, à un degré ou un autre, est impliqué ; iii) notre travail est le garant du bon fonctionnement de la démocratie. Examinons cet argumentaire.

Mais auparavant, rappelons qu'il n'y a pas *une* vérité, mais *des* vérités s'exprimant par la parole. Il y a la vérité de la *révélation*, vérité unique qui ne procède pas des hommes mais d'une voix transcendante dont les textes sacrés sont porteurs, parole qui dit d'où vient l'humanité et où elle va, et qui ne peut être remise en cause, sauf à être mécréant. Il y a la vérité de la *décision*, vérité performative qui se réalise dans le moment où la parole devient acte comme dans les sentences de justice ou les diktats d'une quelconque instance de pouvoir. Il y a la vérité du *pathos*, ce moment où l'individu, sidéré par l'impact d'un événement, tient son émotion pour vérité, une vérité qui s'exprime par une parole de conviction : «c'est vrai parce que je le ressens» ; ainsi s'exprime le sentiment populaire source de bien des populismes. Il y a aussi la vérité *consensus*, vérité moyenne qui résulte de la rencontre entre des paroles diverses et aboutit à un jugement collectif majoritaire qui dépend de la manière dont il est construit (délibérations, enquêtes, sondages), et qui semble être le fondement même de la démocratie. Il y a encore la vérité *sincérité*, celle qui relève de la responsabilité de l'individu choisissant de dire ce qu'il sait ou pense des faits quand il pourrait les occulter ; Jérôme Cahuzac joua avec les deux faces de cette médaille. Enfin, il y a la vérité *factuelle*, dont la parole décrit l'authenticité des faits en apportant les preuves de leur existence. Aucune de ces vérités, cependant, ne peut prétendre représenter, à soi seule, *La* vérité.

De quelle vérité s'agit-il dans le cas qui nous intéresse ? Évidemment, de vérité factuelle, de la vérité qui sort de l'authentification des faits au terme d'une investigation qui en présente les preuves. Mais cette vérité —qui n'est évidemment pas sacrée— n'est ni une vérité consensus car elle n'a pas été soumise à contradiction, ni une vérité décision car elle n'émane pas d'une instance judiciaire seule habilitée à porter une sentence au nom de la loi. C'est que le contrat d'information qui lie journalistes et citoyens, exige des premiers qu'ils exposent les faits après vérification, qu'ils rapportent témoignages et commentaires de tous ordres, et qu'ils alimentent, voire provoquent, le débat social en faisant intervenir des acteurs des diverses institutions, des témoins de la société civile et des analystes (experts, spécialistes, penseurs moralistes, etc.). En aucun cas, la vérité des faits exposés par les médias d'information ne peut prétendre à se donner pour vérité absolue. Et si, en d'autres occasions, la presse a joué un rôle important pour l'établissement d'une vérité judiciaire, c'est en tant que *Tribune* permettant que la contradiction soit apportée dans l'espace public. Le «J'accuse» de Zola n'est pas le fait du

journal *L'Aurore* du 13 janvier 1898, il est le fait de Zola qui écrit une lettre ouverte au président Felix Faure, le journal s'en étant fait le porteur avec gloire.

Il ne faut donc pas confondre les contrats. La presse, la radio, la télévision, dans leur mission d'information, n'ont pas pour vocation de *dénoncer*, à moins d'être aux ordres d'un pouvoir ou d'un parti. D'ailleurs, toute posture déclarée de dénonciation entraîne immédiatement la suspicion (elle entraîne aussi les cris de ceux qu'elle sert), car quelle crédit on peut accorder à une investigation dont on sait qu'elle part d'un *a priori*, d'une volonté de dénonciation ? C'est ce qui s'est produit pour *Médiapart* : à revendiquer sa posture de chevalier blanc, il produit des réactions de suspicion auprès de ses confrères.

Reste une dernière question concernant la vérité journalistique, celle de sa diffusion : que devient une information, qui se veut révélation, lorsqu'elle se met à circuler dans l'espace public ? Car l'on sait qu'il se produit alors un effet d'amplification, de boule de neige qui donne lieu à tellement de commentaires et d'interprétations que l'information première déclenche un enchaînement incontrôlable de supputations, de rumeurs, créant une ambiance délétère de défiance généralisée qui n'est pas propice au débat démocratique : après Cahuzac, Fabius, Moscovici, puis Hollande, puis ...? Ce n'est évidemment pas une raison pour s'interdire d'investiguer, mais c'est une occasion pour s'interroger sur ce que le sociologue Max Weber appelle l'éthique de responsabilité.

Patrick Charaudeau
Professeur Émérite
Université de Paris XIII
Chercheur au Laboratoire
de Communication et Politique
du CNRS